



Inertam accélère sa cadence de production

Un ambitieux programme d'investissements a débuté en 2020 pour optimiser le fonctionnement de l'usine de traitement de déchets amiantés. Cet été, trois stockeurs de nouvelle génération ont été installés dans la zone de préparation de charge où les déchets sont broyés avant d'être acheminés en fonction de leurs caractéristiques chimiques dans le four de fusion. La mise en service des stockeurs en août s'est traduite par une production sensiblement supérieure à celle observée depuis deux ans.

En effet, l'installation des nouveaux stockeurs permet d'une part d'affiner la « recette » de vitrification et par conséquent de produire plus tout en consommant moins d'énergie notamment.

En outre, la présence des stockeurs réduit sensiblement, de l'ordre de 15%, le taux d'indisponibilité de l'installation. Ainsi, durant une semaine l'usine a atteint une moyenne de traitement de 25 tonnes de déchets quotidiennement. De plus, un record depuis le redémarrage de l'usine à l'été 2020 a été enregistré avec 31 tonnes de déchets d'amiante vitrifiés en une journée.

À condition de maintenir une cadence de traitement quotidienne à 21 tonnes, la production annuelle d'Inertam s'établirait à 4.700 tonnes de déchets traités en 2021 avec un chiffre d'affaires avoisinant les 7,5M€.

Or, cette année, trois arrêts longs avaient été programmés compte tenu des importants travaux d'optimisation à réaliser. L'objectif de vitrifier annuellement 6.000 tonnes de déchets amiantés les années comptant moins de trois arrêts longs est donc maintenu dans la mesure où une année de production standard comporte dans le pire des scénarios deux arrêts longs.

Les demandes d'autorisation pour la mise en place d'un four additionnel sont en cours, celles-ci étant tributaires notamment de la résorption du stock historique. Ce dernier a très fortement diminué pour s'établir à 5.200 tonnes au 31 août 2021 contre 9.200 tonnes au moment de la reprise.

Jérôme Garnache-Creuillet, Président Directeur Général, a déclaré : « Malgré la crise sanitaire, l'engagement de tous permet à Inertam de franchir à l'heure les étapes de sa renaissance. Au-delà de l'accomplissement d'une feuille de route, les options technologiques retenues sont validées et préfigurent de nouvelles capacités de traitement et des performances écologiques et économiques accrues. »

Principaux risques associés à Europlasma

Les facteurs de risques propres à Europlasma et à son Groupe ainsi qu'à ses activités sont décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 disponible sur le www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée ».

À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis plus de 20 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la

EUROPLASMA

A leading Provider of Clean Technology and Clean Energy Solutions

production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0013514114-ALEUP / LEI 969500WYV/NHBV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Anne BORDERES – Responsable Communication

+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 693 – acbonjour@actus.fr

Grégoire SAINT-MARC – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 694 – europlasma@actus.fr